

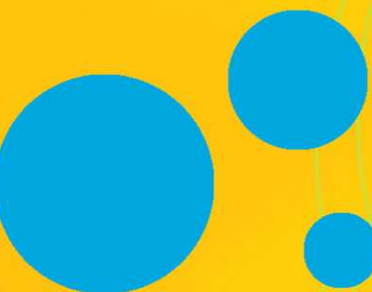


présente le Salon

LeDroit
CYBERPRESSE.CA
CAHIER PUBLICITAIRE

EXPOHABITAT

OUTAOUAIS



> 29 FÉVRIER AU 2 MARS 2008
HILTON LAC-LEAMY

> À L'INTÉRIEUR :

Les lauréats Maître constructeur de l'Outaouais



présente le Salon **EXPOHABITAT**
OUTAOUAIS

> Mot du maire de Gatineau



Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souligner vos efforts à maintenir un haut niveau d'excellence dans votre domaine.

Votre industrie a connu, en 2007, une excellente année. La valeur totale des permis de construire délivrés par la Ville de Gatineau a augmenté de près de 15 %, ce qui représente des investissements de plus de 505 millions de dollars pour Gatineau.

Cette vigueur du marché fait en sorte que depuis trois ans, la création d'emplois dans notre région est l'une des plus fortes au Québec. Ce qui me réjouit, c'est que cette tendance devrait se poursuivre en 2008.

Pour sa part, la Ville de Gatineau est prête à mettre les efforts nécessaires pour vous aider à grandir. Par exemple, nous avons embauché du personnel supplémentaire afin de réduire les délais d'attente pour l'obtention des permis de construction. Dans un autre dossier, la Ville s'apprête à établir les balises de construction et d'implantation des enseignes pour les projets domiciliaires. Enfin, j'offre ma pleine collaboration à l'APCHQ-Outaouais et à ses

membres afin de trouver une solution à la fermeture du dépôt de Cantley.

D'autre part, je vous tends la main afin de travailler ensemble à façonner une nouvelle image de Gatineau. Comme le sera le futur complexe sportif, j'aimerais que vous preniez l'initiative de construire des édifices « verts » et « signature » lorsque vous construisez des bâtiments d'importance afin de faire de Gatineau une ville belle et verte.

En terminant, je tiens à souligner le travail de l'équipe de l'APCHQ-Outaouais qui présente l'édition 2008 du Salon Expohabitat. Il s'agit d'un moment idéal pour la population de Gatineau de s'informer auprès de plus d'une centaine de spécialistes pour la rénovation, la construction, l'achat et la décoration d'une maison.

Bon succès aux organisateurs du Salon qui se déroulera du 29 février au 2 mars, à l'hôtel Hilton Lac-Leamy.

Le maire de Gatineau,

Marc Bureau

DU 29 FÉVRIER
AU 2 MARS 2008
HILTON LAC-LEAMY



présente le Salon



EXPOHABITAT
OUTAOUAIS

Rencontrez plus
de 100 spécialistes

en construction, en rénovation,
en décoration en aménagement
paysager et plus !



Construction LMA, constructeur officiel
de la maison Expohabitat 2008.



La maison Expohabitat 2008 est meublée
par Meubles Branchaud.



Pour bien bâtir

www.expohabitatoutaouais.com

> VENDREDI DE 13 H À 21 H > SAMEDI DE 10 H À 18 H
> DIMANCHE DE 10 H À 17 H Stationnement gratuit



présente le Salon EXPOHABITAT
OUTAOUAIS



> Mot du directeur général de l'APCHQ-Outaouais

L'APCHQ, région de l'Outaouais, présente le plus gros salon de construction et de rénovation en Outaouais.

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), région de l'Outaouais, représente près de 850 membres dans le secteur de la construction et de la rénovation domiciliaire.

Le salon Expohabitat Outaouais est un incontournable rendez-vous du printemps entre la clientèle et les professionnels de l'industrie de la construction. C'est l'endroit idéal pour y rechercher des conseils, des idées et des trucs de rénovation. Le salon Expohabitat Outaouais se veut aussi un échange entre les besoins de la clientèle en constante évolution et les nouveautés de l'industrie. Cette année, il y aura des pièces aménagées par Déco-Expert Outaouais et des conférences sur des sujets variés et intéressants pour le consommateur.

De plus, le salon Expohabitat Outaouais offre deux concours des plus intéressants en collaboration avec Rona et Armoires Marc Bourgeois pour une valeur totale de 15 000 \$ en prix.

Plus d'une centaine d'exposants de toutes spécialités seront présents au salon, cette année.

La promotion pour la maison Expohabitat Outaouais revient pour la 11^e année. Elle sera vendue meublée par Meubles Branchaud. À partir de 199 000 \$, ce petit bijou situé sur la rue du Voilier, à Gatineau, sera vendu aux enchères à la personne qui aura présenté la meilleure soumission. Faites vos offres!

En tout temps et en toute circonstance, l'APCHQ-Outaouais s'assure de toujours être au premier rang pour défendre l'industrie et prévoir les tendances du marché.

J'aimerais terminer en félicitant les membres qui se sont qualifiés à titre de lauréat et de Maître constructeur de l'APCHQ.

Le directeur général,

Benoit Mottard, CRIA



> Mot du président de l'APCHQ-Outaouais

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), région de l'Outaouais, est heureuse de souligner la compétence et le professionnalisme de ses entrepreneurs et de les soutenir dans leur excellent travail.

Quelle joie de vous présenter les lauréats Maîtres constructeurs 2007, ces constructeurs qui, par la qualité de leur travail et l'excellence de leur service à la clientèle, rayonnent sur la scène régionale et témoignent de notre industrie florissante. Je remercie aussi nos commanditaires dont l'appui fidèle permet de faire de ce gala un événement prestigieux.

Au nom du conseil d'administration ainsi qu'en mon nom personnel, j'aimerais féliciter tous les lauréats de l'APCHQ qui sont identifiés dans les pages centrales du présent cahier. Pour obtenir ce titre de Maître Constructeur, les membres de l'APCHQ doivent être accrédités à un programme de plan de garantie de l'APCHQ, doivent enregistrer en moyenne deux unités par année tout en maintenant un taux de satisfaction supérieur à 97 %. Ainsi, cinq niveaux de palmes soulignent le travail remarquable des entrepreneurs basés sur le nombre d'années d'expérience. Il s'agit des palmes Bronze, Argent, Or, Platine et Diamant.

Nous sommes fiers de vous compter parmi l'élite des entreprises qui sont membres de l'APCHQ. À toutes les entreprises qui contribuent à la qualité de la construction résidentielle et qui participent pleinement au développement économique de notre belle région, BRAVO!

Le président de l'APCHQ-Outaouais,

Robert Massie





> Liste des exposants

Aecon/Nova-Tech Énergie
 Aerus Electrolux
 Agence de l'efficacité énergétique
 À La Carte Services d'organisation
 Archi-Design
 Armoires Marc Bourgeois
 Arôme d'Espagne
 ARXX murs et fondations
 Association des gens d'affaires de Cantley
 Association québécoise du chauffage au Mazout
 Ateliers Mario Dubé
 Azibao Rotin et Déco
 Bain Magique
 Bamix
 Banque Laurentienne
 Barrette et Bernard
 Barrett XPlore
 Bioflamme
 Boutique Chapman
 Centre Petite-Nation
 Chambre Immobilière de l'Outaouais
 Château d'eau Plus
 Commission de la construction du Québec
 Confort géothermique
 Construction BAO
 Construction LMA
 Construction PMT
 Constructions Alaro
 Cuisines Poirier
 Déco-Expert Outaouais, détaillant Benjamin Moore
 Direct Buy
 Edenair Distribution
 Entrée Déco
 Epoxytech
 Fabrik International
 Flextherm
 Garantie Maisons Neuves de l'APCHQ
 Gazifère
 Gestion RAC
 Givesco
 Givogue Photographe
 Gomaison.com
 Hydro-Québec
 Industrielle Alliance
 Le Centre du Foyer de l'Outaouais
 Le Groupe Alexma Fermco
 Le Jardin de la construction
 Le Roseau Épurateur
 Les Entreprises Maréchal Petit Coup de Main
 Les Fibres Dynamiques Soulard

Les Maisons Viceroy par
 Pierre Boucher construction
 Les Puisatiers Protech
 Les Résidences Pro-Fab
 Les Solutions Smart Bath
 Les Toitures Raymond & associés
 Lou-Tec
 Maison 3D.com
 Maxiwell Massage
 Meubles Branchaud
 Modulex
 MSN Construction
 Multi-Prêts Hypothèques
 Municipalité de Cantley
 Nacelle Basket Canada
 Pavage Massie et fils
 Pépinière du golf
 Plancher Bois Franc F.B.
 Plasma Innovation Cookware
 Poly-Pierres
 Portes et fenêtres Laflamme
 Prodek
 Protectron
 Puits artésiens Brunette & frères
 Québec Loisir
 Rampes Sécur
 Réfrigération et gaz Centre-Ville
 Réno-Dépôt
 RONA L'Entrepôt
 Rossignol des Prés
 Scellant Millénium
 Sears Canada
 Sécur Vision Distribution
 Sequoya
 SGO Créations sur verre
 Shaklee
 Solarium Optimum
 Styro Rail
 Systèmes d'eau de l'Outaouais
 Techno Pieux
 Tenue de livre de l'Outaouais
 Timber Block
 Toits Permanents du Québec
 Toiture Nouvelle Génération
 Traitements d'eau Apollon
 Yard Crew

Et bien plus encore

À la recherche d'idées pour construire, rénover, décorer ou aménager?

> Rendez-vous au Salon ExpoHabitat Outaouais

À compter de vendredi prochain jusqu'à dimanche à l'hôtel Hilton Lac-Leamy, à Gatineau, le Salon ExpoHabitat Outaouais regroupera sous le même toit plus d'une centaine d'entreprises spécialisées en habitation. Le public pourra y entendre des conférenciers percutants, s'initier à des concepts tendance de décoration intérieure et obtenir des réponses à toute question sur les besoins des consommateurs en matière de construction, rénovation, décoration et aménagement paysager.

Qui ne souhaite pas, un jour, acheter ou construire une maison neuve sans savoir par où commencer? Qui ne souhaite pas, à l'occasion, changer de décor, créer une cuisine contemporaine ou un aménagement paysager zen?

Les réponses à ces questions, et à bien d'autres aussi, le public pourra les obtenir à la 23^e édition du Salon ExpoHabitat Outaouais présenté par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), région Outaouais, en collaboration avec la Banque Laurentienne, Gazifère et RONA l'Entrepôt.



Le public sera invité à s'inspirer de pièces tendances créées par Déco-Expert Outaouais, un détaillant Benjamin Moore, en collaboration avec Brick, le Centre du foyer de l'Outaouais, Couvre-planchers Stevens Dufour, Kronotex, Multi Luminaire, Numérart et Rénovation Daniel Burns.

Des conférences sur la mise en valeur de votre propriété (home staging), présentée par Entrée Déco, sur la façon d'organiser votre maison en deux temps trois mouvements, présentée par À la Carte, Services d'organisation, ainsi que sur la Garantie des maisons neuves (GMN) et la maison verte, le choix du client, toutes deux présentées par la Garantie des maisons neuves de l'APCHQ, seront proposées aux visiteurs.

Dans le cadre du Salon, deux super concours sont offerts aux visiteurs. Ces derniers auront en effet la chance de gagner un montant d'une valeur de 10 000 \$ en armoires de cuisine, gracieuseté de l'entreprise Armoires Marc Bourgeois. Pour y participer, il suffit d'écouter Couleur FM, de regarder CHOT et TQS et de compléter le coupon de participation dans le quotidien LeDroit. Les visiteurs auront de plus la chance de gagner un montant 5000 \$ en chèques-cadeaux de RONA l'Entrepôt. Dans ce dernier cas, ils se doivent d'écouter la station radiophonique Rock Détente et remplir le coupon de participation dans l'hebdomadaire La Revue pour en obtenir tous les détails.

Les visiteurs pourront en outre s'arrêter au kiosque de Construction LMA pour obtenir tous les renseignements sur la Maison ExpoHabitat 2008, entièrement meublée par Meubles Branchaud, qui est mise aux enchères dans le cadre du Salon.

Le Salon sera ouvert au public vendredi de 13 h à 21 h, samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 10 h à 17 h. Le coût d'admission est de 8 \$ pour les adultes, 6 \$ pour les enfants âgés de 13 à 17 ans et les personnes de 65 ans et plus. Il n'y a pas de frais pour les enfants de 12 ans et moins. Le stationnement est gratuit sur place.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Salon, il suffit de visiter le site Internet www.expohabitattoutaouais.com.

Projet de L'Érablière

PHASE V
MAINTENANT OUVERTE

50000\$
DE RABAIS
À LA SIGNATURE

CHOIX DE MODÈLES
 EN INVENTAIRE AVEC
 ENTRÉE «WALK-IN»

> POSSESSION RAPIDE

BELLE SÉLECTION
 DE TERRAINS
 BOISÉS

*Les plus beaux terrains
 en Outaouais*

Obtenez jusqu'à

20,000\$
 en valeurs ajoutées!

Sur les modèles «La Baie» (plain-pied)
 et «Le Jonquière» en inventaire.
 Tels : façade de pierre, bois franc, céramique
 et plus!

«La Baie» (plain-pied)
245,000\$*
 Bungalow de 1177 pi²,
 avec garage sur terrain boisé.

«Le Jonquière»
274,900\$*
 Cottage de 2 étages, 1605 pi², avec
 garage sur un terrain de 50' x 100'.

*Les taxes et les frais de notaire inclus.

- Projet de construction clé en main
- Terrains sans voisin de cour arrière
- Terrains de 50' à 60' de façade et de 100' à 180' de profondeur
- Choix de modèles de maisons uniques
- Mise en chantier en cours

Magnifique projet boisé!



Venez nous visiter!

152, de la Sève, Gatineau [derrière le Collège Saint-Alexandre]
 819.561.5491 > 819.213.4747

LIMBOUR
 CONSTRUCTION

FERME LIMBOUR

INTEGRA

D5 CAHIER PUBLICITAIRE



présente le Salon **EXPOHABITAT**
 OUTAOUAIS

Une réalisation de Construction LMA

> La Maison ExpoHabitat
 2008 mise aux enchères
 entièrement
 meublée



L'entrepreneur général Marc-André Larocque, de Construction LMA, n'a pas hésité une minute à devenir le constructeur officiel de la Maison ExpoHabitat Outaouais 2008 qui sera mise aux enchères dans le cadre du Salon ExpoHabitat Outaouais. M. Larocque a voulu saisir cette opportunité pour démontrer le savoir-faire de Construction LMA.

La Maison ExpoHabitat Outaouais 2008, une résidence unifamiliale de deux étages possédant 1300 pieds carrés, est située au 216, rue du Voilier, près de la Rivière Blanche, à Gatineau.

« La participation de nos fournisseurs et sous-traitants et leurs généreuses contributions nous ont permis d'inclure une multitude d'extras à la Maison ExpoHabitat – sous-sol entièrement aménagé, bois franc et céramique, robinets haut de gamme, etc. – sans frais additionnel au consommateur », de spécifier M. Larocque.

Et comme si ce n'était pas déjà assez, la Maison ExpoHabitat Outaouais 2008 est entièrement meublée (électroménagers en acier inoxydable, deux téléviseurs, etc.) grâce à une collaboration de Meubles Branchaud. Le tout cons-titue une plus valeur de 20 000 \$!

« Meubles Branchaud est fier de s'associer à Construction LMA et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), région de l'Outaouais, pour cette promotion prestigieuse », a pour sa part déclaré André Branchaud, propriétaire de Meubles Branchaud.

Le processus de mise aux enchères est déjà commencé et se poursuivra jusqu'au 16 mars, date à laquelle l'enchère gagnante sera annoncée.

Les personnes intéressées à présenter une offre peuvent visiter la maison, d'une valeur estimée à 249 000 \$ (incluant les taxes et les meubles), du lundi au jeudi sur rendez-vous, le vendredi de midi à 20 h 30 et les samedis et dimanches de 11 h à 16 h. La maison est située au 216, rue du Voilier, à Gatineau.

Pour réserver une visite privée ou pour obtenir de plus amples renseignements, il est préférable de communiquer avec Construction LMA au 819 923-4743 ou avec Charles Azar au 819 775-2275. Les offres débutent à 199 000 \$, taxes incluses, et doivent être remises sur place avant 17 h, le 16 mars.



L'achat de votre première maison > Calculer mène à la réussite!

Vous rêvez d'acheter votre première maison? Entre le rêve et la réalité, il y a le passage obligé par l'aspect financier du projet incluant la budgétisation et la recherche de produits financiers répondant à vos besoins.

Pour réaliser votre rêve, vous devez évaluer votre situation financière. Cette évaluation vous guidera dans la détermination du montant de la mise de fonds et du prêt hypothécaire qui pourrait vous être consenti. Ces éléments de budgétisation vous permettront d'y voir plus clair et d'éviter les mauvaises surprises.

Votre valeur nette

L'achat d'une maison vise à améliorer votre qualité de vie et votre situation financière à plus long terme; mais encore faut-il que votre projet puisse être réalisable financièrement. Avez-vous des dettes? Des économies? Votre dossier de crédit est-il reluisant? L'heure du bilan a sonné!

Simplement, votre valeur nette est ce qu'il vous reste une fois que vous avez soustrait ce que vous devez (passif) de ce que vous possédez (actif). Ainsi, pour déterminer votre « actif », faites la liste de tout de ce qui vous appartient, en attribuant une valeur objective à chaque élément. Déterminez votre « passif » en

procédant de la même manière. Votre valeur nette s'obtient en soustrayant le passif du montant obtenu pour l'actif. Cette valeur est-elle positive? Négative? Dans ce dernier cas, vous pourriez souhaiter apporter certains correctifs.

À vos dépenses

Qu'il s'agisse de réduire votre endettement ou d'accroître vos économies, cette étape est importante car elle vous permet d'identifier objectivement vos choix actuels.

Pour identifier les postes réels de dépenses, la meilleure façon de procéder est de noter vos achats. Procurez-vous un petit carnet dans lequel vous noterez systématiquement les montants payés pour tout ce que vous achetez : le café du matin, le lunch au resto, les sorties, les emplettes, etc. Ces dépenses jointes aux comptes mensuels, comme le téléphone, vous donneront une vision plus claire de vos dépenses courantes.

Une fois amassés, ces renseignements vous aideront à dresser un juste portrait de vos habitudes de consommation. Regroupez vos dépenses par activités; il vous sera ainsi plus facile d'établir les priorités dans vos dépenses.

Quel prix?

Ceci dépend d'un certain nombre de facteurs dont le revenu brut de votre ménage, votre mise de fonds ainsi que le taux d'intérêt du prêt hypothécaire que vous devrez contracter.

Votre capacité d'emprunt

Considérez ceci : de façon générale, le montant maximal des frais d'habitation, incluant le remboursement de l'hypothèque, les taxes et les frais de chauffage et d'électricité, ne devrait pas dépasser 32 % du revenu brut du ménage. Quant à votre ratio d'endettement total, incluant les autres frais d'habitation, les automobiles, les autres prêts et cartes de crédit, etc., il ne devrait dépasser 40 % de ce revenu brut. Au-delà de ces pourcentages, il se pourrait que votre demande de prêt soit refusée.

Aussi, avant de débiter les démarches auprès de votre institution financière, validez l'état de votre dossier de crédit. Il reflète votre passé d'emprunteur. Un dossier de crédit peu reluisant aura une influence négative lors de l'analyse de votre demande auprès de votre institution financière. Il est donc important de savoir ce qu'il contient et de faire rectifier les erreurs qui s'y trouveraient, le cas échéant.

Prêt hypothécaire

Vous devez ensuite déterminer exactement le montant du prêt hypothécaire dont vous aurez besoin. Pour évaluer ce montant, vous devrez considérer le montant de mise de fonds dont vous disposez, sans oublier d'en soustraire les frais de démarrage.

Variante généralement de 5000 à 9000 \$, ces frais comprennent le certificat de localisation, les frais d'inspection, les droits de mutations immobilières (taxe de bienvenue), les frais de notaire, les frais de raccordement aux services publics et autres frais connexes. Selon le montant de mise de fonds dont vous disposez, il est aussi possible que vous deviez contracter une assurance prêt hypothécaire auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les coûts de cette assurance varient entre 0,5 et 3,1 % du montant du prêt selon le pourcentage représenté par votre emprunt et à ce montant peut s'ajouter des surprimes. Ces éléments devront être vérifiés auprès de votre institution financière. Par ailleurs, il importe de souligner qu'une taxe de 9 % applicable à la prime d'assurance hypothécaire est payable lors de la transaction, ce montant ne pouvant être ajouté à l'hypothèque. Prévoyez-le.

En matière de prêt hypothécaire, de nombreuses institutions financières ont développé des produits et des services hypothécaires adaptés, selon le profil de leur clientèle. Souhaitez-vous plus de souplesse? Ne pas voir varier votre budget? Ces questions peuvent orienter votre choix entre une hypothèque à court ou long terme. Aussi, n'hésitez pas à négocier votre taux hypothécaire. Toutes les institutions peuvent offrir une réduction allant jusqu'à 1,5 % du taux officiel

d'une hypothèque d'un terme de cinq ans. Si vous le préférez, faites affaire avec un courtier en prêts hypothécaires. Leurs services sont gratuits, car ils sont rémunérés par l'institution financière qui accepte d'accorder le prêt et ils ont l'expérience de la négociation.

À ne pas oublier!

Dans la planification de votre budget, n'oubliez pas que d'autres dépenses s'ajouteront aussi après l'achat de votre maison neuve :

- L'aménagement paysager; les outils de jardinage et de déneigement
- L'habillage des fenêtres et le matériel de décoration
- L'achat d'électroménagers et d'appareils d'appoint (humidificateur; déshumidificateur; etc.)
- Le fonds de réserve pour faire face aux situations d'urgence
- Etc.

Règles universelles

Ainsi, lors de l'acquisition d'une nouvelle propriété, les règles universelles connues continuent de s'appliquer : budgétisez en fonction de vos objectifs, calculez votre juste capacité d'emprunt et choisissez judicieusement le produit financier répondant le mieux à vos besoins et négociez. Ainsi, vous réaliserez votre rêve au meilleur coût possible tout en tenant le stress financier éloigné.

Éléments d'actif

Le solde du compte-chèques
Le solde du compte d'épargne
Les comptes REER
Les meubles et appareils électroniques
Les véhicules automobiles
La valeur de rachat de l'assurance-vie
Les dépôts à termes
Les certificats de placements garantis
Les actions
Les obligations
Etc.

Éléments du passif

Le prêt automobile
Le prêt personnel
Le prêt étudiant
Le solde impayé de la marge de crédit
Le solde impayé des cartes de crédit
Les comptes fournisseurs à régler
Etc.

SCHL : www.cmhc-schl.gc.ca

•Agence de la consommation en matière financière du Canada : www.fcac-acfc.gc.ca

Source : APCHQ



LES ENTREPRISES RÉJEAN PARISIEN

(RGMSPT Ltée)

Côte d'azur

Gatineau

Spéciaux d'hiver

Maison en inventaire

> Nos modèles

Michael
1512 pi.²



> Nos modèles

Raziel
1958 pi.²



au 63, rue St-Vallier

Stéphane Aubin 819 962-1439

Marco Parisien 819 962-1401





HEURES DE VISITE DES MAISONS MODÈLES
Lundi au jeudi 18 h à 20 h • Samedi et dimanche 13h à 17h
www.rejeanparisien.com

Accrédité



490450 R.E.Q. 2592-3533-93

PUITS ARTÉSIEN RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

HYDRO FRACTURATION

CIMENTATION

POMPES SUBMERSIBLES



NOUVEAU : FORAGE POUR GÉOTHERMIE

Prop: Stéphane Brunette
Gatineau : 819 568-6414
Chelsea : 819 827-3506
1 888 386-7847

490491 RBQ: 2132-1708-54



présente le Salon EXPOHABITAT
OUTAOUAIS

> La Garantie des maisons neuves de l'APCHQ : plus de 30 ans d'excellence!

L'achat d'une maison neuve représente sans aucun doute l'investissement le plus important de votre vie. Il est donc rassurant de savoir que vous pouvez compter sur un plan de garantie reconnu : La Garantie des maisons neuves (GMN) de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

La GMN de l'APCHQ est l'un des trois administrateurs privés du Plan de garantie sur les bâtiments résidentiels neufs, instauré en 1999 par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). À ce titre, elle se porte garante de certaines des obligations légales et contractuelles de ses entreprises accréditées face aux acheteurs de maisons neuves.

En termes simples, la GMN de l'APCHQ cautionne les entreprises; elle s'engage à assumer certaines des responsabilités, lesquelles sont décrites dans le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.

Habitations protégées

Le type d'habitation que vous achetez n'est pas nécessairement couvert par la GMN de l'APCHQ. Voici donc la liste des unités d'habitations neuves couvertes par la garantie obligatoire :

les maisons unifamiliales isolées, jumelées ou en rangée (en copropriété ou non);
les bâtiments multifamiliaux à partir du duplex jusqu'au quintuplex;
les bâtiments multifamiliaux de plus de cinq logements détenus par un organisme sans but lucratif ou une coopérative;
les bâtiments multifamiliaux détenus en copropriété divisée de construction combustible (habituellement structures de bois);
les bâtiments multifamiliaux détenus en copropriété divisée de construction incombustible (habituellement structures d'acier ou de béton) comprenant au plus quatre parties privatives superposées.

Protections

Voici le détail des protections dont vous bénéficiez si votre maison est construite par un entrepreneur accrédité à la GMN de l'APCHQ :

- le remboursement des acomptes jusqu'à concurrence de 39 000 \$;
- le versement, en cas de retard dans la livraison imputable à l'entrepreneur; jusqu'à concurrence de 5 500 \$, du coût réel raisonnable engagé pour le déménagement, l'entreposage et le relogement, lequel comprend le gîte et le couvert et ne peut dépasser un montant de 85 \$ à

170 \$ par jour (en fonction du nombre d'occupants);

- l'inspection préreception obligatoire effectuée en compagnie de l'entrepreneur (à l'aide du Formulaire d'inspection préreception), à la suite de laquelle l'acheteur reçoit le bâtiment, avec ou sans réserve;
- le parachèvement des travaux relatifs au bâtiment et dénoncés par écrit au moment de la réception*;
- la réparation des malfaçons et vices apparents et dénoncés par écrit au moment de la réception*;
- la réparation des malfaçons existantes et non apparentes au moment de la réception, découvertes dans l'année suivant la date de réception et dénoncées par écrit à l'entrepreneur et à l'administrateur dans un délai raisonnable; lequel ne peut excéder six mois de la découverte des malfaçons;
- la réparation des vices cachés découverts dans les trois ans suivant la réception du bâtiment et dénoncés par écrit à l'entrepreneur et à l'administrateur dans un délai raisonnable, lequel ne peut excéder six mois de la découverte des vices;
- la réparation des vices de construction qui apparaissent dans les cinq ans suivant la fin des travaux et dénoncés par écrit à l'entrepreneur

et à l'administrateur dans un délai raisonnable, lequel ne peut excéder six mois de la découverte des vices;

- un transfert automatique à tout nouvel acquéreur tant que la garantie demeure en vigueur;
- en cas de différend portant sur la garantie, la GMN de l'APCHQ rend sa décision, laquelle peut ensuite être portée en arbitrage devant un organisme autorisé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Il est essentiel, sous peine de perdre vos droits à la GMN de l'APCHQ, que vous présentiez votre réclamation, faite en vertu du plan de garantie, à l'intérieur des délais de un an (malfaçons), trois ans (vices cachés) ou cinq ans (vices de conception ou de construction), selon le cas, sans jamais excéder six mois de la découverte du problème.

Vous trouverez le contenu de ces brochures au www.gomaison.com/gmn, le site de référence par excellence pour planifier l'achat de votre maison.

* Après la réception du bâtiment, si le bénéficiaire n'a pas emménagé, il dispose de trois jours pour dénoncer les travaux à parachever et à corriger.

Source : APCHQ

Consultation professionnelle gratuite
Vendre! Acheter!

GINETTE
Chassé-
Séguin

AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ

819.213.3053

gchasseseguinremax@bellnet.ca

MARTIN
Séguin

AGENT IMMOBILIER AGRÉÉ

819.360.3711

martinseguinremax@hotmail.com



RE/MAX
RE/MAX DIRECT INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé, indépendant et autonome

Mille maisons,
un chez-soi.

La Garantie des maisons neuves de l'APCHQ: plus de 30 ans d'excellence grâce à ses Maîtres constructeurs!

www.gomaison.com/gmn



LES PALMES MAÎTRE CONSTRUCTEUR: SYMBOLES DE PROFESSIONNALISME



Au moins 25 années consécutives de professionnalisme



15 à 24 années consécutives de professionnalisme



8 à 14 années consécutives de professionnalisme



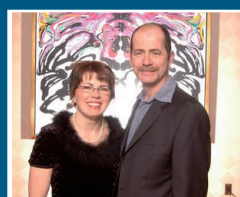
4 à 7 années consécutives de professionnalisme



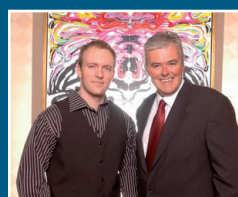
2 à 3 années consécutives de professionnalisme

Ces palmes constituent un gage de sérieux et de professionnalisme. Elles correspondent au nombre d'années consécutives pendant lesquelles un constructeur, qui enregistre en moyenne au moins deux unités résidentielles par année, a maintenu un taux de satisfaction supérieur à 97 %, et ce, depuis son accréditation à La Garantie des maisons neuves de l'APCHQ.

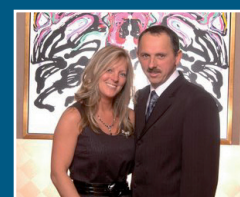
LES LAURÉATS APCHQ – région de l'Outaouais



Diamant
Construction Chabiat



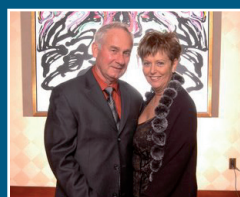
Platine
CDM Construction



Platine
Constructions
J.P.B. Bouwman & Fils



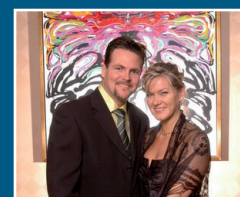
Platine
Entreprises
de constructions
Tavares & Fils



Diamant
Construction
Christian Dionne & Fils



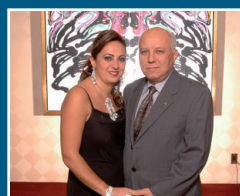
Platine
Constructions Brigil



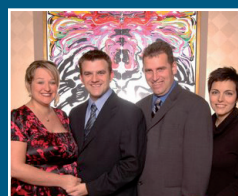
Platine
Constructions Nadel



Platine
Entreprises
Réjean Parisien



Platine
Bena Construction



Platine
Constructions Gèrik



Platine
Entreprises Beaudoin



Platine
Fernand Blanchard
Construction

Commanditaires:



BANQUE
LAURENTIENNE



Une société ENBRIDGE



En collaboration avec:

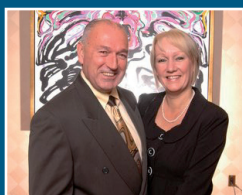




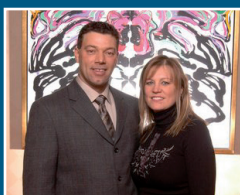
L'APCHQ région de l'Outaouais est fière de vous présenter les lauréats de votre région. Les entrepreneurs dont la photographie se trouve sur ces pages étaient présents lors de la cérémonie de reconnaissance des Maîtres constructeurs tenue le 25 janvier 2008 dans la région de l'Outaouais.



Platine
Jean-Guy Perron
construction



Or
Constructions
François Bourgeois



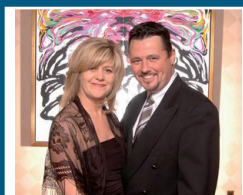
Argent
Construction Alain Pilon



Bronze
Constructions Alaro



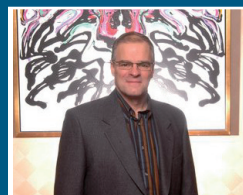
Or
Construction G.M.R.



Or
Équipe de
construction Joroma



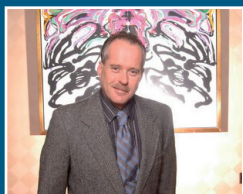
Argent
Michael Dixon
entrepreneur général



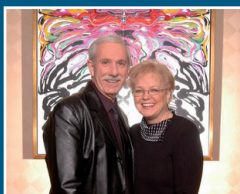
Bronze
Menuiserie
Réjean Barette



Or
Construction de
la Capitale



Or
Limbour construction



Argent
Pierre Boucher
construction



Bronze
Rénovateck plus

« HOMMAGE À LA RELÈVE ! »



Julien Prévost
Centre de
formation professionnelle
de l'Outaouais

Afin de valoriser les métiers de la construction, la GMN de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), en collaboration avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) et le Service de la formation l'APCHQ, rend hommage à la relève. Parce qu'il s'est démarqué dans son apprentissage, M. Julien Prévost, élève en charpenterie-menuiserie au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, a reçu un coffre à outils (une valeur de 240 \$) ainsi que tous les livres de la collection L'abc du secteur résidentiel (une valeur de 800 \$), conçus par l'APCHQ pour permettre à la main-d'œuvre de parfaire ses connaissances. Un tirage sera effectué en avril 2008 parmi les élèves récipiendaires du prix «Hommage à la relève!» de chacune des régions du Québec et le gagnant recevra 5 000 \$ en prix!



Commanditaires associés:





Vous cherchez un entrepreneur qualifié?

> Faites affaire avec un Maître constructeur!

Lorsque vient le temps d'acheter une maison neuve, le choix d'un entrepreneur est sans aucun doute l'un des éléments les plus importants à considérer, et ce, dès le début de vos démarches. Bien que plusieurs facteurs puissent influencer votre décision, un signe de distinction quant à la qualité du travail de l'entrepreneur peut certainement vous aider dans votre sélection.

Le programme de reconnaissance Maître constructeur, mis sur pied en 1986 par La Garantie des maisons neuves (GMN) de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), vise à mettre en lumière la qualité exceptionnelle du service à la clientèle qu'offrent ses entreprises accréditées.

En instaurant le programme Maître constructeur, la GMN de l'APCHQ avait pour objectif d'inciter ses entreprises accréditées, déjà sélectionnées selon des critères bien définis, à être encore plus rigoureuses, notamment sur le plan du service qu'elles offrent aux consommateurs.

Garantie de satisfaction

Pour obtenir le statut Maître constructeur et ainsi faire partie de l'élite des entreprises de construction résidentielle, celles-ci doivent œuvrer dans le cadre d'une des garanties administrées par l'APCHQ, en plus d'avoir enregistré en moyenne au moins deux unités résidentielles par année, tout en affichant un taux de satisfaction de la clientèle supérieur à 97 %. Ce titre de reconnaissance met en valeur les entreprises qui s'acquittent bien, et constamment, de leurs obligations envers leurs clients. Il s'agit donc d'une référence supplémentaire en matière de professionnalisme et de qualité. Faire affaire avec un Maître constructeur, c'est une garantie de satisfaction!

Palmes bien méritées

Pour mériter une palme, un Maître constructeur doit d'abord respecter les critères d'admissibilité mentionnés ci-haut. Pour une palme Bronze, il doit avoir à son actif au moins deux années consécutives de professionnalisme,

alors que pour une palme Argent, il doit en compter au moins quatre. Huit années et plus sont nécessaires pour obtenir la palme Or; tandis qu'il en faut 15 pour détenir la palme Platine. Pour leur part, les Maîtres constructeurs chevronnés comptant 25 années consécutives et plus de travail remarquable reçoivent la très estimée palme Diamant, la plus haute reconnaissance attribuée dans le domaine de la construction résidentielle.

L'instauration des palmes Maître constructeur est l'une des initiatives prises par la GMN de l'APCHQ pour promouvoir le travail exceptionnel de ses entreprises accréditées. Le professionnalisme et le sérieux des entrepreneurs du Québec méritent d'être reconnus et soulignés.

Où trouver

Pour trouver un Maître constructeur dans votre région, consultez le répertoire des entrepreneurs en ligne au www.gomaison.com dans la section Tout sur la maison neuve. Vous y trouverez les fiches descriptives des entrepri-

ses accréditées à la GMN de l'APCHQ; celles qui détiennent le statut Maître constructeur y ont une mention particulière.

Les palmes Maître constructeur indiquent le nombre d'années consécutives de professionnalisme :

DIAMANT

Au moins 25 années consécutives de professionnalisme

PLATINE

15 à 24 années consécutives de professionnalisme

OR

8 à 14 années consécutives de professionnalisme

ARGENT

4 à 7 années consécutives de professionnalisme

BRONZE

2 à 3 années consécutives de professionnalisme

Source : APCHQ

COMPAREZ !



PRIX DE LANCEMENT

194 900 \$

Taxes incluses

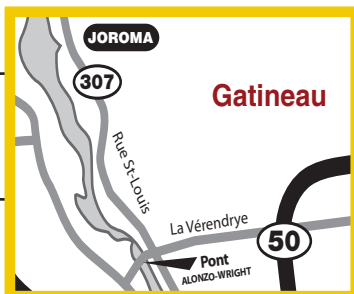
Rég. : 209 900 \$

5 PREMIERS ACHETEURS

Offre en vigueur
jusqu'au 29 février 2008

Condo 1410 p.c.

- Garage intérieur chauffé
- 1 case de stationnement extérieur
- Salon et salle à manger en bois franc
- Entrée, cuisine, salle de bain et salle de rangement en céramique
- Luxueuse armoire en PVC
- Climatiseur
- Peinture de couleur
- Douche en céramique
- Bain sur patte
- Balcon arrière 7' x 13'
- Frais de condo très bas
- Beaucoup plus...



Unifamiliale à partir de 237 900 \$ Taxes incluses

Choix de beaux terrains boisés sans voisin arrière pour unifamiliale et semi-détaché avec garage

Venez nous voir à www.joroma.com



JOROMA

Bureau des ventes
16 ave des Grands Jardins, Gatineau

Bureau 819 827-4088
Robert Lemieux 819 773-0808
Michel Bard 819 743-6185

Heures de visite :
Lun au jeu 11 h à 19 h | Vendredi 11 h à 16 h
Sam et dim 11 h à 17 h



Palme d'or
2008



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Entrepreneur général à votre service en
construction résidentielle, commerciale, institutionnelle
et industrielle **depuis 1976.**



55, rue Breadner, Gatineau

Mark Gauthier
Vice-président
DEFRAN INC.
819 770-0142
mark.gauthier@defran.ca



> Mobilité de la main-d'œuvre : l'APCHQ est fière de son implication

Au Québec, tous les travailleurs de la construction doivent détenir un certificat de compétence, alors qu'en Ontario, ce n'est le cas que pour sept métiers. Pour les 19 autres, la certification de la qualification est facultative. L'accès aux chantiers ontariens est donc généralement plus facile, ce qui occasionne une pénurie de travailleurs sur les chantiers québécois et particulièrement en Outaouais. C'est pourquoi l'APCHQ se dit satisfaite de deux mesures en particulier soit :

- la prolongation de la période d'obtention des préalables sur une période d'un an plutôt que de trois mois, ce qui permet aux salariés de continuer à travailler. L'APCHQ considère cette mesure intéressante.
- la reconnaissance des heures travaillées par des québécois en Ontario avec preuve à l'appui ainsi que la déclaration du travailleur en guise de substitution à la lettre d'employeur ou à toute autre pièce justificative des tâches exécutés. L'APCHQ, qui a fait de nombreuses représentations pour obtenir des modifications de la réglementation afin de faciliter l'accès aux travailleurs sur les chantiers québécois, estime cet allègement administratif avantageux.

C'est dans ce contexte que l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, région de l'Outaouais, a créé un comité spécial formé de son président, Robert Massie, de son président sortant, Réjean Parisien, et de son directeur général, Benoit Mottard. C'est d'ailleurs cette initiative qui a donné naissance à de nouvelles mesures annoncées par le ministre du Travail pour dénouer le problème que vivent les employeurs du secteur de la construction résidentielle en Outaouais et pour permettre une meilleure disponibilité de la main d'œuvre sur les chantiers québécois.

Projet pilote

Compte tenu de l'ensemble des mesures proposées, l'APCHQ compte suivre de près le projet pilote qui sera mené en Outaouais pour mettre celles-ci à l'essai, et ce, afin de déterminer si d'autres allègements seront nécessaires ultérieurement.

D'autre part, l'APCHQ entend collaborer de près avec les intervenants concernés sur la reconnaissance des équivalences des diplômes de formation dans les métiers offerts par les collèges ontariens.



Le président
de l'APCHQ-
Outaouais,
Robert Massie

À propos de l'APCHQ

L'APCHQ transige avec plus de 17 000 entreprises réunies au sein de 16 bureaux régionaux, affirmant sa position de leader dans l'industrie de la construction et de la rénovation résidentielles. En 1976, elle a instauré le programme privé de garantie sur les bâtiments résidentiels neufs, duquel s'est largement inspiré le gouvernement pour définir les standards de la garantie obligatoire en 1999. Proactive, elle a créé en 1986 un plan de garantie couvrant les travaux de rénovation. Elle a également mis sur pied la bannière Réno-Maître en 2002. L'Association et ses membres effectuent ainsi 76% des travaux en habitation. Depuis 1997, l'APCHQ est la plus importante gestionnaire de mutuelles de prévention du domaine de la construction. Étant le seul agent négociateur patronal des relations de travail dans le secteur résidentiel, elle défend les intérêts de quelque 12 000 employeurs et 25 000 travailleurs.

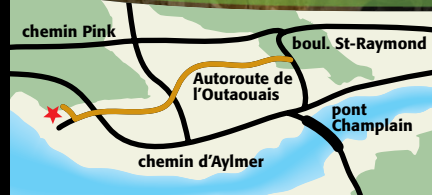
Source : APCHQ-Région de l'Outaouais

Mario, Stéphane, Arsène
Charpentiers
88 ans d'expérience

2552

charpentes montées avec passion

Tous les gens de métier qui travaillent à bâtir votre maison sont passionnés par leur métier. Ils sont fiers de leur travail et ils en sont récompensés puisque nous détenons la Palme platine de l'APCHQ.



70, rue Genoix, Village Eardley

À Aylmer depuis 20 ans

www.gerik.ca
819.682.3378
819.682.2224

GERIK

Des maisons bâties avec passion



Vous souhaitez acheter une maison neuve?

> Ce que vous devez savoir avant de signer votre contrat



Vous songez à faire construire la maison de vos rêves et avez trouvé l'entrepreneur qui réalisera votre projet? La Garantie des maisons neuves (GMN) de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) – qui agit à titre d'administrateur du Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs – vous rappelle qu'avant de procéder à la signature du contrat préliminaire, il est important d'avoir une bonne compréhension de cette étape importante et de tout ce que ce document doit contenir à titre d'information.

Qu'est-ce qu'un contrat préliminaire? Le Code civil du Québec exige que la vente d'un immeuble d'habitation (bâti ou à bâtir) à une personne qui l'acquiert pour l'occuper elle-même soit précédée d'un contrat préliminaire qui lie les deux parties. Le contrat préliminaire est utilisé quand la vente englobe la maison et le terrain; il est important de le distinguer du contrat d'entreprise – lequel est lié à la fourniture de services et matériaux – puisque l'entrepreneur construit une maison sur un terrain qui appartient déjà au client.

Le contrat préliminaire est une première étape qui conduit à l'achat de la propriété. Il définit les obligations mutuelles de l'entrepreneur-vendeur et de l'acheteur et constitue l'engagement par lequel ce dernier promet d'acheter la maison. Toutefois, le contrat doit contenir une clause stipulant que l'acheteur peut l'annuler dans les 10 jours suivant la signature. En retour, l'entrepreneur peut exiger une indemnité de 0,5 % si l'acheteur décide d'annuler le contrat, et ce, dans la mesure où cette indemnité est prévue au con-

trat préliminaire.

Prenez soin de tout inscrire

Afin d'éviter tout malentendu, il est dans l'intérêt de l'acheteur et de l'entrepreneur de spécifier au contrat préliminaire leurs obligations respectives par écrit. Outre leurs noms et adresses, la description de l'ouvrage à réaliser, le prix de vente, la date de livraison et les droits réels qui grèvent l'immeuble, le contrat préliminaire doit contenir les informations utiles relatives aux caractéristiques de l'immeuble. Au prix déterminé pour la maison et le terrain, il faut ajouter la TPS, la TVQ ainsi que les ajustements subséquents.

Frais additionnels

Les ajustements désignent les frais additionnels afférents à l'achat d'une maison neuve : les honoraires du notaire et les débours, les ajustements d'intérêts, les taxes et les ajustements de taxes ainsi que les droits de mutation immobilière. Assurez-vous de comprendre les modalités d'application et de demander au notaire chargé de la transaction si ces aspects sont pris en compte.

Conditions financières

Certaines conditions financières devront également être incluses au contrat, notamment les modalités de paiement qui comprennent les acomptes, les paiements progressifs ainsi que le solde du prix de vente payable lors du transfert notarié.

Contrat de garantie

Rappelons toutefois qu'avant de signer le contrat préliminaire, l'acheteur doit vérifier que l'entrepreneur possède sa licence à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et qu'il est accrédité à la GMN de l'APCHQ, et ce, conformément à la catégorie de la maison qu'il désire acheter. En plus du contrat préliminaire, l'acheteur et l'entrepreneur doivent signer le contrat de garantie approuvé par la RBQ. Ce contrat reprend les dispositions du Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs et décrit le

détail des protections, ses limites et conditions d'application. Le plan de garantie ne s'applique qu'aux éléments convenus par écrit; les éléments du contrat original ainsi que toutes les modifications postérieures à ce dernier doivent donc être clairement inscrits.

Par ailleurs, vous devez également bien lire et signer tout autre document lié au contrat préliminaire, tel que l'annexe dans laquelle l'entrepreneur note toutes les exclusions ou modifications au contrat préliminaire ainsi que le devis contenant la description détaillée de tous les travaux à réaliser (type de plancher, de toiture, de revêtement extérieur – briques, revêtement à clin – bois utilisé, isolant, coupe du mur, bardeau d'asphalte, céramique, etc.).

Une fois le contrat signé

Bref, en signant le contrat préliminaire, une sorte d'avant-contrat à l'achat de la propriété, l'acheteur s'engage à faire l'acquisition de la maison désignée au contrat, à procéder à sa réception et à en prendre possession ainsi qu'à payer le prix convenu, tandis que l'entrepreneur est tenu de construire la maison conformément aux spécifications contractuelles, de mettre l'acheteur en possession de la maison et de lui transférer les titres de propriété.

La GMN de l'APCHQ existe depuis plus de 30 ans; le gouvernement s'en est largement inspiré pour établir son plan à adhésion obligatoire en 1999. Au cours des trois dernières décennies, plus de 10 000 entreprises y étant accréditées ont construit, au Québec, 425 000 unités résidentielles. Détenant 76 % du marché de l'habitation neuve, elle occupe une position de leader. Elle assure une qualité de construction, protège les investissements des consommateurs et offre un gage de professionnalisme qui fait sa marque.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les diverses étapes du processus d'achat d'une maison neuve, sur la GMN de l'APCHQ et les modalités d'application du plan de garantie obligatoire, il suffit de visiter le site Internet www.gomaison.com/gmn.

BAIN MAGIQUE

Rénovation de baignoire
en une journée

www.bainmagique.com

Nous installerons
une nouvelle baignoire
ou douche PAR-DESSUS
votre ancienne, en
une seule journée.



ESTIMATION GRATUITE :

(819) 561-1911

OFFRE SPÉCIALE

100\$ de rabais

à l'installation d'un système complet de baignoire et mur.

Offre valide jusqu'au 30 avril, 2008.

Un coupon par client. Ne peut être jumelé avec aucune offre. Ce coupon doit être présenté lors de l'estimation. Commande préalable et estimation non-incluses.

490495



Pierre Boucher Construction

8053041 Canada Inc

Entrepreneur Général
Construction & Rénovation
Commercial – Industriel – Résidentiel

218 chemin du Marquis
Pontiac Qc. J0X 2G0
www.optilog.com/pierreboucher

Tél. : 819 682-2828
Fax : 819 682-2818
Cell. : 613 299-2828



RBQ : 8290-6777-30



490489


 présente le Salon EXPOHABITAT
OUTAOUAIS

> La maison confort est à gaz naturel

Vous désirez améliorer vos installations actuelles ou ajouter de nouveaux appareils? Avec le gaz naturel, toute une gamme d'options avantageuses s'offre à vous!

appareil s'effectue alors avec de la tuyauterie flexible qui se faufile à travers les solives, exactement comme un fil électrique.

Conversion

Votre maison est équipée d'un appareil de chauffage central au mazout et vous souhaitez le convertir à une énergie plus performante et plus respectueuse de l'environnement?

Les appareils de chauffage à gaz naturel sont à air pulsé, fonctionnent pratiquement sans bruit et ne produisent que très peu de poussière. Vous obtenez rapidement une chaleur réconfortante dans toute la maison. Il est également peu coûteux et très facile d'ajouter à votre système de chauffage à gaz naturel, un climatiseur central et un humidificateur d'air.

Informez-vous des offres de financement actuellement disponibles ou pour la conversion au gaz naturel de votre appareil de chauffage à l'achat de nouveaux appareils à gaz naturel en visitant le gazifere.com ou en communiquant avec le service des ventes de Gazifère au 819 771-8321.

Même si, au départ, vous ne prévoyez utiliser le gaz naturel que pour le chauffage de votre maison et vos besoins en eau chaude, pourquoi ne pas prévoir, dès la mise en chantier, la tuyauterie et les prises additionnelles qui vous permettront plus tard le raccordement d'autres appareils à gaz naturel. Le foyer, la cuisinière, le barbecue, la sècheuse et le chauffe piscine sont très souvent ajoutés dans les mois suivants la construction de nouvelles maisons.

Cuisinière à gaz naturel?

Vous désirez installer une cuisinière à gaz naturel dans votre nouveau décor. Saviez-vous qu'il est possible d'installer des appareils à gaz naturel sans endommager les murs de votre maison? Le raccordement du nouvel




VOUS SONGEZ À VOUS
CONSTRUIRE
OU À
AGRANDIR
VOTRE MAISON ?

- Vous pensez confier tous vos travaux à un entrepreneur général ?
- Vous souhaitez les réaliser en partie vous-même ?
-Dans ce cas certaines obligations doivent être remplies.

Venez nous rencontrer au Salon Expo habitat Outaouais



Commission de la construction du Québec

490493



Je l'aime mon agent

www.avecunagent.com

Dans toutes les situations, votre agent conseille, aide et informe. Vous aussi vous l'aimerez votre agent. Trouvez votre prochaine propriété parmi les 3500 inscriptions de vos agents immobiliers de l'Outaouais en visitant notre site Web dès maintenant.

489871



BONI SIGNATURE
Plancher
de céramique*
(Pour un temps limité - voir vendeur)

BUNGALOWS

à partir de

366 900\$*



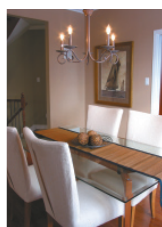
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHQ

Maitre
constructeur

DIAMANT



*En affaires
depuis 50 ans*



Secteur Val-Tétreau à Hull • 22 maisons
unifamiliales • Dos à la ferme Moore - CCN
• Dos au Parc de la Gatineau
• Choix de modèles bungalow et 2 étages
• À quelques pas du pont Champlain



61, rue Gabriel-Lacasse, Gatineau (secteur Hull)

HULL 819 595.2482

Richard Emond

**MAISONS
LEMAY
HOMES**

Depuis 1958

www.maisonslemayhomes.ca

*Voir vendeur

REG. # 864-3143-00

490490

D14 CAHIER PUBLICITAIRE



présente le Salon **EXPOHABITAT**
OUTAOUAIS

> Réno-Maitre et Réno-prêt : un tandem doublement avantageux!

Vous voulez rénover? Favorisez votre tranquillité d'esprit! Confiez vos projets de rénovation résidentielle à un entrepreneur certifié Réno-Maitre et profitez des avantages exclusifs du Réno-prêt.

Pour des travaux bien faits, selon vos délais et votre budget, alignez-vous avec les meilleurs rénovateurs et recherchez l'expertise d'un entrepreneur certifié Réno-Maitre de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

La bannière Réno-Maitre de l'APCHQ est le seul regroupement d'entrepreneurs au Québec qui certifie le professionnalisme de ses membres et rassemble les meilleurs entrepreneurs en rénovation résidentielle. D'ailleurs, pour être certifié Réno-Maitre, un entrepreneur doit :

- avoir démontré une expérience éprouvée dans le domaine de la rénovation;
- posséder les ressources financières et administratives suffisantes pour mener à bien vos projets et satisfaire vos attentes;
- s'engager à respecter un code d'éthique établi;
- se soumettre à des contrôles de satisfaction de la clientèle.

Expérimentés, sérieux et compétents, ces entrepreneurs s'engagent également à respecter des règles correspondant aux meilleures pratiques en rénovation.

Votre entrepreneur Réno-Maitre de l'APCHQ vous offre exclusivement le Réno-prêt, un programme de financement souple, offert en collaboration avec TD Canada Trust. Vous pouvez également bénéficier de la Garantie rénovation de l'APCHQ, une protection supplémentaire optionnelle gratuite lorsque vous optez pour le Réno-prêt.

Trouvez un Réno-Maitre

Comment trouver un Réno-Maitre dans votre région? Rien de plus simple! Consultez la liste des entrepreneurs contenue dans ce répertoire, visitez le www.gomaison.com/reference ou communiquez avec le Service de référence Réno-Maitre de l'APCHQ au 514 353-5069 ou au 1 800 361-2037, poste 222.

Êtes-vous Réno-prêt?

Vous songez à obtenir du financement pour votre projet? Le Réno-prêt* est pour vous! Il s'agit d'un financement sur mesure, très souple qui vous permet d'entreprendre sur-le-champ l'ensemble de vos travaux, sans avoir à vider votre compte bancaire, à renoncer au revenu de vos placements ou à subir les pénalités liées au rachat avant échéance de certains produits financiers. Le Réno-prêt est offert en exclusivité par les entrepreneurs certifiés Réno-Maitre de l'APCHQ, en collaboration avec TD Canada Trust.

Sécurisant

Pour réaliser vos travaux de rénovation résidentielle, le Réno-prêt vous offre une double garantie :

• Qualité

Le Réno-prêt vous donne automatiquement droit à la Garantie rénovation de l'APCHQ, le programme le plus reconnu par les institutions financières, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société d'habitation du Québec (SHQ) et les consommateurs eux-mêmes.

• Sécurité

Savourez la tranquillité d'esprit en confiant votre projet à un entrepreneur certifié Réno-Maitre.

Accessible et souple

Petit ou grand projet? Qu'importe, car l'emprunt minimum de 1 000 \$ s'adapte à tous les budgets. Le Réno-prêt vous permet en outre de réaliser votre projet dès maintenant et d'effectuer vos paiements à votre rythme, puisqu'ils peuvent être étalés sur une période allant jusqu'à 10 ans. Un paiement mensuel minimum de 25 \$ est cependant requis. Le prêt est aussi remboursable en tout temps, en partie ou en totalité, sans aucune pénalité.

Avantageux

Vous préférez un taux fixe ou variable?

• Taux fixe

Le taux d'intérêt est établi selon le montant de votre Réno-prêt. L'approbation du crédit et du taux d'intérêt sont valides pendant 90 jours à partir de la date d'acceptation de votre demande à TD Canada Trust. Une fois votre Réno-prêt investi, ce taux ne changera plus.

• Taux variable

Le taux d'intérêt est établi selon le taux préférentiel de TD Canada Trust et le montant de votre Réno-prêt. L'approbation du crédit est valable pendant 90 jours à partir de la date d'acceptation de votre demande à TD Canada Trust.

* L'octroi d'un Réno-prêt est sujet aux conditions de crédit de TD Canada Trust.

Pour en savoir plus à ce sujet, communiquez avec le Service de référence Réno-Maitre de l'APCHQ ou visitez www.gomaison.com/garantie_reno

Source : APCHQ

> Est-il payant de rénover?



La clé de la réussite d'un projet de rénovation réside dans la planification des aspects financiers et dans le suivi des opérations. C'est pourquoi il est primordial d'accorder une attention particulière à ces étapes et d'établir des bases solides avant de vous lancer dans des travaux visant à transformer votre maison.

Il existe essentiellement trois types de rénovation: la première, pour améliorer votre mode de vie et l'esthétisme de votre espace, la seconde, pour entretenir et préserver votre investissement et la dernière pour améliorer l'efficacité éconergétique de votre habitation tout en vous faisant économiser sur vos factures d'énergie. Trois types de projets importants, qui peuvent tous être rentables selon les choix que vous effectuerez.

Quoi choisir?

Déterminez d'abord la nature et l'ampleur de votre projet. Débutez par l'analyse précise de vos besoins actuels, en tenant aussi compte de leur évolution probable et de l'adaptabilité de cette rénovation en considérant son utilité réelle à long terme. Par exemple, si une chambre d'invité peut éventuellement être convertie en bureau, l'installation du câblage lors de la rénovation pourrait vous faire économiser temps et argent plus tard. Les économies réalisées en améliorant le rendement énergétique de votre habitation peuvent aussi compenser le prix des rénovations. Une modification de la sécurité de votre résidence et des dispositifs de prévention des incendies peuvent également réduire vos primes d'assurances.

Cuisine ou terrasse?

Dans votre choix, considérez le rendement potentiel sur le capital investi pour les travaux que vous souhaitez entreprendre. Par exemple, lors d'une revente, la rénovation de la cuisine ou de la salle de bain offre un rendement généralement reconnu se situant entre 75 % et 100 % alors que celui lié au rafraîchissement de la peinture varie entre 50 % et 100 % de la valeur investie. Tentez également de préserver tout élément architectural d'intérêt contribuant à la valeur de votre propriété et à veiller à ce que les travaux entrepris puissent potentiellement le mettre en valeur.

Avis d'experts

Avant de finaliser votre choix, n'hésitez pas à consulter un inspecteur ou un architecte afin d'estimer les interactions des principaux systèmes (chauffage, plomberie, électricité, etc.) et l'effet domino que ceux-ci auront sur l'ensemble de la maison. Ne négligez pas cet aspect pour des considérations budgétaires. Au contraire, ces consultations pourraient s'avérer économiquement profitables et favoriser la bonne marche du projet.

Budget global

Rénovez en fonction de vos besoins réels, tout en tenant compte de la valeur globale de votre propriété ainsi que de la valeur comparative des propriétés de votre quartier. Une maison de plain-pied (« bungalow ») ne deviendra jamais un château et ne se vendra jamais au prix d'un château. De même, votre maison rénovée pourrait ne pas atteindre le prix de vente maximum si les propriétés environnantes sont nettement plus modestes. En établissant votre budget, considérez opter pour des matériaux de bonne qualité qui favoriseront la rentabilité à long terme de votre investissement. Une fois votre budget déterminé, ajoutez 10 % à 20 % pour les imprévus.

Financement disponible

Renseignez-vous au sujet des subventions disponibles. En cas de besoin, demandez un prêt bancaire ou renégociez votre hypothèque. Le Réno-prêt, un programme de financement conçu spécialement pour vous, est offert exclusivement par les Réno-Maîtres de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), en collaboration avec TD Canada Trust. Profitez de ses nombreux avantages.

Le contrat

Il est primordial d'avoir un contrat écrit, sans quoi vous n'aurez aucun recours si le travail est mal fait ou inachevé. Ce document doit indiquer avec précision les travaux à effectuer ainsi que le prix, les modalités de paiement, le calendrier de travail, etc. Afin d'éviter aussi les dépassements de budgets et les surprises, assurez-vous que ce document indique aussi clairement les choix que vous avez effectués concernant les matériaux à utiliser. Soyez attentif et précis dans la rédaction du contrat afin de vous assurer que vous avez tout prévu et que vous en comprenez bien toutes les clauses. Protégez-vous en ne jetant aucun document lié au projet et rassemblez les dans un dossier. Tout peut être utile!

Vérifications finales

Assurez-vous que tous les travaux effectués sont conformes au contrat. Avant de faire le paiement final et de signer l'attestation d'achèvement des travaux, vérifiez également que tous les travaux non conformes au contrat, s'il y a lieu, ont été rectifiés.

Un projet de rénovation bien planifié et bien suivi peut être rentable et sans mauvaises surprises financières. Bon projet!

Source : APCHQ

Offrez-vous
une **nouvelle**
VUE
pour ce printemps



Obtenez **8%**
de rabais sur les fenêtre VWD*
et **8%** additionnel sur l'installation



PORTES ET FENÊTRES
GUITARD

Offre valide jusqu'au
31 mars 2008

1706, chemin Pink
Gatineau (Québec)
Tél. : 819-777-6622
www.gestionguitard.com



L'expertise en rénovation de
portes et fenêtres depuis 25 ans!

*Fenêtres sélectionnées excluant les carrelages
spéciaux. Voir en magasin. Installation en sus.



MIEUX CONSTRUIRE MIEUX VIVRE



Maisons pré-usinées Laprise

Saines, confortables et écoénergétiques.



Haut rendement énergétique

Système d'isolation exclusif.
Anti-ponts thermiques. Anti-moisissure.

Plus de 600 plans de maisons

Pour tous les goûts, tous les budgets.
Plans personnalisés sur demande.

3 concepts d'acquisition

Autoconstructeur. Tâches partagées. Clé en main

Support technique

Chargé de projets.
Inspecteur contrôle qualité sur chantier.

Galeries de Hull
320, boul. St-Joseph,
local 150,
Gatineau, Qc
Tél. 819.770.8008



LAPRISE
Complice de votre projet



> Grâce au Réno-prêt de l'APCHQ, le financement n'est plus un obstacle à vos projets de rénovation!

Vous désirez rénover votre maison, mais ne disposez pas des sommes nécessaires? Pour que le financement ne soit pas un obstacle à la réalisation de votre projet de rénovation, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) vous propose le Réno-prêt. Offert exclusivement par les entrepreneurs certifiés par la bannière Réno-Maitre de l'APCHQ, en collaboration avec TD Canada Trust, le Réno-prêt vous permet d'obtenir un financement en quelques minutes et de rembourser à votre rythme!

Souple et garanti

Très souple et conçu sur mesure, le Réno-prêt est un programme de financement qui vous donne les moyens de réaliser votre projet dès maintenant en permettant le report avantageux et la planification de vos remboursements :

- l'emprunt minimum de 1000 \$ s'adapte à tous les budgets;
- les paiements peuvent être étalés sur une période allant jusqu'à 10 ans (un paiement mensuel minimum de 25 \$ est requis);
- le prêt est remboursable en tout temps, en partie ou en totalité, sans pénalité.

De plus, en vous procurant le Réno-prêt, vous bénéficiez gratuitement de toutes les protections prévues par La Garantie rénovation de l'APCHQ (remboursement des acomptes, parachèvement des travaux prévus au contrat, réparation des mal-façons apparentes ou cachées).

Simple et rapide

Avec le Réno-prêt, finis les déplacements, les négociations compliquées ainsi que les préoccupations liées à la paperasse! Quelques minutes suffiront pour remplir la demande de crédit d'une seule page avec votre entrepreneur. Une réponse de la banque vous sera normalement transmise en deux heures ou moins.

Profitez dès maintenant d'un plan de financement qui a fait ses preuves. Depuis les six derniers mois, plus de 4,7 millions de dollars ont été octroyés grâce au Réno-prêt de l'APCHQ, en collaboration avec TD Canada Trust, donnant la chance à de nombreux consommateurs de réaliser leurs projets de rénovation.

Pour bénéficier du Réno-prêt

Pour vous prévaloir du Réno-prêt, vous devez faire affaire avec un entrepreneur certifié par la bannière Réno-Maitre de l'APCHQ. Lancée en 2002, celle-ci vise à améliorer l'encadrement du marché de la rénovation au Québec. La certification Réno-Maitre n'est accordée à un entrepreneur qu'après une analyse rigoureuse de son rendement, de la satisfaction de sa clientèle, de son expérience éprouvée dans le domaine de la rénovation, ainsi que de ses ressources financières et administratives.

Pour obtenir plus d'information sur le Réno-prêt, rendez vous dans l'une des succursales de TD Canada Trust ou communiquez avec le Service de référence de la bannière Réno-Maitre de l'APCHQ au (514) 353-5069 ou au 1 800 361-2037, poste 222. Celui-ci pourra également vous référer, au besoin, un entrepreneur certifié Réno-Maitre dans votre région. Les internautes trouveront également une multitude d'informations sur la bannière et ses produits en visitant le site GoMaison.com à l'adresse suivante : www.gomaison.com/renomaitre.

Source : APCHQ



> Vous faut-il un permis pour rénover?

Généralement, avant d'entamer des rénovations, il vous faut vous procurer un permis auprès de votre municipalité ou de votre arrondissement. Attention! Chaque ville a ses particularités, de là l'importance de bien se renseigner. Ces permis servent à vérifier la conformité des travaux effectués, en plus d'assurer la sécurité et la qualité de vie de la population.

Les tarifs associés à ces permis peuvent être fort différents d'une municipalité à une autre. Si, à Montréal, il peut coûter 7,50 \$ par tranche de 1000 \$ de travaux, et ce, pour un minimum de 75 \$ dans le cas d'un immeuble résidentiel ou d'une copropriété divise, ailleurs, il peut en être autrement. Par exemple, à La Prairie, pour l'obtention d'un tel permis, vous devez déboursier 30 \$ pour les premiers 10 000 \$ de travaux, puis 2 \$ par tranche de 1000 \$ excédentaire.

Préparez votre demande

Avant de passer au service d'urbanisme ou de l'aménagement urbain de votre municipalité (ou de votre arrondissement), il est toujours préférable de préparer quelques documents, dont :

- des photos des façades visibles de la rue;
- une copie du certificat de localisation pour les travaux extérieurs (agrandissement, balcon, garage, etc.);
- des plans à l'échelle (lorsqu'on change des éléments de structure);
- tout élément que vous jugez utile.

De plus, assurez-vous que votre maison n'a pas une valeur patrimoniale. Dans un tel cas, les rénovations devront être approuvées et effectuées selon certains critères à respecter. En cas de doute, parlez-en avec le responsable de votre service d'urbanisme.

Exceptions

Dans certains cas, les travaux d'entretien, de réparation ou de remplacement, voire ceux qui n'ont aucun impact sur la sécurité des gens, n'exigent pas de permis. C'est souvent le cas lorsqu'on effectue des réparations intérieures. Il faut toutefois toujours vérifier avec votre municipalité. Même si elles ne nécessitent aucun permis, ces rénovations doivent se conformer à certaines normes prévues dans le Code national du bâtiment.

À titre indicatif seulement, voici quelques exemples de travaux qui ne nécessitent généralement pas de permis :



- le remplacement ou la réparation d'armoires de cuisine, de la salle de bains ou d'autres éléments de mobilier intégrés;

- le remplacement du revêtement des murs par du gypse ou du plâtre dans une maison unifamiliale;

- le remplacement des portes intérieures d'une maison. Attention! Un permis est généralement requis pour le remplacement ou l'ajout de portes extérieures et de fenêtres ou encore, pour des changements apportés à la dimension des ouvertures;

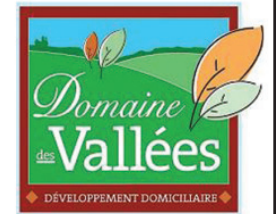
- les travaux d'électricité et de chauffage électrique ou au gaz naturel;

- les réparations mineures du parement extérieur d'une maison (par contre, pour son remplacement, un permis est nécessaire);

- les travaux d'aménagement paysager au sol, sans fondations. Cependant, il peut être nécessaire de se procurer un permis pour abattre un arbre d'un certain diamètre;

- la réparation de balcons, de galeries, de perrons, de terrasses et de patios, des rampes et des escaliers qui y mènent ainsi que des garde-corps et des toits qui les protègent (mais pour leur remplacement, un permis est habituellement nécessaire).

Source : Répertoire de la rénovation 2006 de l'APCHQ



Le Havre

Vivez la campagne en ville!
Achetez l'un des plus GRANDS terrains à Gatineau!

79 nouveaux terrains
8600'² à 18 000'²

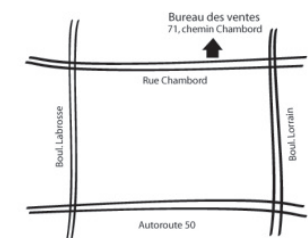
Possibilité d'auto-construction
OU

choisissez votre modèle de maison et nous le construirons pour vous!

Aucune taxe d'amélioration locale



CDM
CONSTRUCTION



819.663.6416

www.cdmconstruction.ca

présente le Salon EXPOHABITAT
OUTAOUAIS

L'entretien d'une maison neuve

> Préservez la sécurité et le confort de votre nouvelle maison

Une nouvelle maison, c'est un investissement important qui exige que vous connaissiez en profondeur ses caractéristiques pour en faire un usage et un entretien adéquats non seulement la première année, mais pendant toute sa vie durant. Pour une utilisation optimale de votre maison, vous devez d'être bien informé !

Des portes aux fenêtres, des planchers aux plafonds, de la fondation à la toiture, votre maison « travaille » et c'est normal. Malgré le perfectionnement continu des techniques de construction domiciliaire, et bien que les matériaux qui la composent soient de grande qualité en matière d'efficacité énergétique, de durabilité et de performance, vous devez prendre plusieurs précautions pour préserver la « santé » de votre maison et assurer son bon état à long terme.

Guide de référence

La Garantie des maisons neuves (GMN) de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) remet à tous ses bénéficiaires *Le tour du propriétaire*, un guide de référence indispensable. Ce manuel pratique contient une liste détaillée et explicative des travaux d'entretien nécessaires, de même qu'une description des ajustements auxquels il faut s'attendre. Il aborde tous les éléments de la construction neuve qui requièrent une attention parti-

culière, notamment le certificat de localisation, le toit, les gouttières, les murs de fondation, le terrassement, le revêtement, le balcon, la porte d'entrée, la plomberie, le chauffage, l'électricité, en passant par l'avertisseur de fumée et le foyer.

On y retrouve également des lexiques, une rubrique de conseils pratiques, de même qu'un calendrier en annexe en guise d'aide-mémoire, qui indique les moments propices au courant de l'année pour effectuer les tâches spécifiques nécessaires à l'entretien de votre demeure. Le tour du propriétaire est également disponible en version électronique sur le site Internet www.gomaison.com, dans la section *Tout sur la maison neuve*.

Bref, la GMN de l'APCHQ vous propose, avec l'aide de ce petit manuel d'entretien, de passer à la loupe les caractéristiques les plus importantes de votre maison. Elle vous convie à un véritable tour du propriétaire, à une visite qui vous fournira les informations pertinentes et nécessaires pour une utilisation responsable, optimale et agréable de votre maison.

Source : APCHQ



Bois de chauffage écologique



> **POWER**
FEUX DE FOYER
BÔCHES D'AMBIANCE
ENTRE 60 et 120 MIN.

BIO <
CHAUFFAGE LONGUE DURÉE
ENTRE 3 et 5 H



> **NUIT**
CHAUFFAGE
TRÈS LONGUE DURÉE
ENTRE 6 et 9 H

www.bioflamme.net
sans frais
1.866.893.9640

Fabriqué au Canada Lac St-Jean (Québec)

BioFlamme



Venez nous rencontrer au Salon

Epoxytech



RBQ 2809-9307-75

• Injection d'Époxy/Polyuréthane • Membrane d'étanchéité
• Finition de plancher de garage

(819) 684-6732 www.epoxytech.ca

Passez du **rêve** à la réalité !



et



Vous rêvez d'acquérir ou de rénover une maison, alors exigez des travaux supérieurs au plan énergétique et **économisez!**

En effet, l'Agence de l'efficacité énergétique a mis sur pied **deux programmes** fiables dans le domaine de l'habitation qui vous permettent d'économiser de l'énergie. Elle détient une **expertise unique** et peut vous conseiller judicieusement sur l'utilisation des différentes sources d'énergie disponibles.

Pour plus d'information sur les programmes **Rénoclimat** et **Novoclimat**, visitez le www.aee.gouv.qc.ca ou téléphonez au **1 866 266-0008**.

**Agence de l'efficacité
énergétique**

Québec 

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

En collaboration avec les distributeurs d'électricité, de gaz naturel, de mazout et de propane

Économie d'énergie • Confort • Qualité



L'ESCARPEMENT de LIMBOUR



Salut voisin !

Nos voisins sont tranquilles.

Venez les rencontrer en personne.

Branché dans la nature, l'Escarpement de Limbour vous offre un nouveau lotissement domiciliaire perché à flanc de colline et plus de 50 pour cent d'espaces verts et boisés, dont un parcours de golf de 18 trous projeté, à 15 minutes seulement du centre-ville de Gatineau-Ottawa.

Vivre en ville, en pleine nature !

10 maisons modèles et 2 condos modèles

50% d'espaces verts



GNM
CONSTRUCTION
(819) 213-0322

JARDINS
de l'Escarpement
CORPORATIVE
(819) 827-8880

L'ÉQUIPE DE CONSTRUCTION
JOROMA
INC.
(819) 773-0808

www.escarpement.ca
819 561-1666